



CHAMPIONNAT INTERREGIONAL Para VTT adapté



25 AVRIL 2026
Vernierfontaine (25)

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

LAPIERRE
Besançon

beboost

moveos

INFORMATIONS GENERALES

Le Championnat Bourgogne-Franche-Comté de para-VTT adapté est organisé par la Ligue BFC du Sport Adapté, en partenariat avec **le Soleil Brille pour Tout le Monde**, que nous remercions chaleureusement pour leur accueil.

La compétition se tiendra le **samedi 25 avril 2026 dans la forêt de Vernierfontaine (25)** et sera constituée de 3 parcours : AB/BC/CD-DE

Objectif de la compétition : Ce championnat permettra la qualification des sportifs (jeunes et adultes) de la région pour le championnat de France de VTT qui se tiendra du 29 au 31 mai 2026 à Lons-le-Saunier.

Lieu de la compétition Le championnat se déroulera **dans la forêt de Vernierfontaine (25)**.

Coordonnées GPS : 47°06'34.9"N 6°16'24.0"E



Contact et information sur la compétition :

- Gaby DIVAY, Alternante Ligue BFC du Sport Adapté, 06.31.25.49.64, gaby.divay@sportadapte.fr
- Grégory SIMIONATO, CTF Ligue BFC du Sport Adapté, 06.30.84.59.46, gregory.simionato@sportadapte.fr
- Corinne Gaulard, Le Soleil Brille pour Tout le Monde, 06.79.34.22.36, gaulardc@yahoo.fr

Licence : Pour pouvoir participer à ce championnat, chaque sportif doit être en possession d'une licence compétiteur FFSA pour la saison 2025-2026, et doit avoir sa classification (AB/BC/CD/DE).

[Point classification : Les sportifs licenciés inscrits dans le système compétitif de la FFSA sont classés par le biais des tests en référence aux quatre domaines de compétences, dans des « classes » homogènes AB, BC, CD et DE. La finalité de cette codification est de permettre la meilleure expression sportive de tout participant, en fonction de ses capacités, dans des conditions garantissant sa sécurité.]

Chaque délégation doit avoir au moins un accompagnateur licencié FFSA.

Frais d'inscription : Des frais d'inscriptions de **5 €** sont demandés pour chaque sportif. Paiement à effectuer de préférence par l'association afin de réduire d'éventuelles erreurs. Par espèce, par chèque (à l'ordre de LBFCSA) ou par virement : IBAN : FR76 1080 7001 1072 4219 2247 681

Aspect médical : Si un sportif est sous traitement, les accompagnateurs devront être détenteur d'une enveloppe cachetée, portant le nom et le prénom du sportif, contenant l'ordonnance (ou un document indiquant le traitement ou les allergies du sportif) et la photocopie de la carte de sécurité sociale. En cas d'intervention, cette enveloppe sera remise aussitôt au secours. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'absence de ces documents. Sur place, un médecin et des personnes titulaires du PSC1 seront présents, et les secours seront prévenus de la manifestation.

Repas du midi : Repas tiré du sac ou sur **RESERVATION UNIQUEMENT REPAS** (crudité Frites, saucisses ou merguez, comté, crêpe) au tarif de **12 €** Merci de transmettre au potentiel spectateurs et accompagnateurs. (Réservation repas sur fiche d'inscription)

+ buvette installée sur le site de départ.

CONDITIONS DE LA COMPETITION

Les catégories : Les vététistes s'affronteront en fonction de leur sexe, de leur classification et de leur âge selon les catégories suivantes :

Catégorie	Âges	Année de naissance Saison 2025/2026	Année de naissance Saison 2026/2027	Année de naissance Saison 2027/2028	Année de naissance Saison 2028/202G
Vétérán	Déterminée ou non, selon chaque règlement sportif de discipline (minimum 3 compétiteurs)				
Adulte	A partir de la 22ème année	2004 et moins	2005 et moins	2006 et moins	2007 et moins
U21	19, 20, 21 ans. Pas de surclassement à demander pour cette catégorie pour aller en "adulte"	2007 à 2005	2008 à 2006	2009 à 2007	2010 à 2008
U18	17, 18 ans	2008, 2009	2009, 2010	2010, 2011	2011, 2012
U16	15, 16 ans	2010, 2011	2011, 2012	2012, 2013	2013, 2014
U14	13, 14 ans	2012, 2013	2013, 2014	2014, 2015	2015, 2016
U12	11, 12 ans	2014, 2015	2015, 2016	2016, 2017	2017, 2018
U10	8, 9, 10 ans	2016, 2017, 2018	2017, 2018, 2019	2018, 2019, 2020	2019, 2020, 2021

Temps de Course (VTT)

Catégories	AB	BC	CD et DE
U 10 - U 12	20 minutes	20 minutes	20 minutes
U 14 - U 16	30 minutes	30 minutes	30 minutes
Adulte	60 minutes	60 minutes	60 minutes
U 21 - Vétérán	45 minutes	45 minutes	45 minutes

Pour les catégories de **U10 à U16**, le parcours emprunté sera identique à celui de la catégorie **AB**.

Première course : parcours (CD+DE) **CD + DE (adulte) 60 min (vétérán) 45 min**

Deuxième course : BC **(adulte) 60 min (vétérán) 45 min**

Troisième course : **AB + BC + CD + DE (U10 à U16) + (adulte) 60 min (vétérán) 45 min**

Matériel du sportif :

- Le matériel doit respecter les normes européennes de sécurité.
- VTT : roues comprises entre 24 et 29 pouces.
- Interdiction de prendre part à une compétition en tandem, tricycle ou avec un vélo muni de stabilisateurs.
- Vérification sommaire obligatoire avant chaque compétition par la personne responsable du sportif.
- La vérification porte bidon sur le bon fonctionnement du système de freinage, les différents serrages, et en particulier le bon serrage des roues.
- Les embouts de guidons doivent être protégés par des bouchons.

Responsabilité et Hydratation :

- Les **éducateurs accompagnants** sont responsables de la **tenue et de la sécurité du sportif et du vélo** (conformité et état) sur toute la durée de la manifestation.
- Le vélo doit être équipé d'un dispositif d'hydratation (porte-bidon ou autre) contenant au minimum **500 ML d'eau** au départ de la course.
- Il sera autorisé que les accompagnateurs (éducateur, parents), à ravitaillé en course sur le parcours.
- Les commissaires seront en droit d'arrêter pour sa sécurité du coureur, qui n'aura pas les moyens de s'hydrater correctement.

Règlement des niveaux : Un seul niveau est proposé lors de cette compétition régionale.

Le titre de Champion Régional Para sport Adapté est décerné dès lors qu'une épreuve est ouverte, sans conditions de nombre de participants à l'épreuve. Le classement se fera selon **3 critères** :

- **La classe**
- **L'âge**
- **Le sexe.**

Pour délivrer un titre de championnat Régional Para sport Adapté, il faut être au minimum trois personnes à être récompensé dans la même catégorie d'âge et de classification.

Modalité de qualification au championnat de France : Pour être qualifié au championnat de France VTT Sport Adapté, le sportif a besoin **de participer à ce championnat régional Bourgogne-Franche-Comté**. Les dérogations ne seront délivrées que sur justificatifs d'absences recevables.

Déroulement du championnat : (prévisionnel)

- Accueil (retrait dossards + reconnaissance des parcours) : 8h30-9h30
 - Départ course CD : 9h30
 - Départ course BC : 11h00
 - Départ course AB : 12h30
- Remise des récompenses : 14h30

Parcours :

Parcours CD

4.97 km d+ 110 m



Parcours BC

3.72 km d+ 72 m



Parcours AB

2 km d+ 20 m



Modalité d'inscription : Fiche d'inscription Excel (disponible en PJ) à remplir et à retourner à l'adresse : gaby.divay@sportadapte.fr gregory.simionato@sportadapte.fr gaulardc@yahoo.fr

Date limite d'inscription : **SAMEDI 4 avril 2026. AUCUNE INSCRIPTIONS AU DE LA DE CETTE DATE**